

Droits de l'Homme

Loi du 10 mai 2001: « L'esclavage et la traite sont considérés comme crimes contre l'Humanité ».

10 mai 2011, Montbéliard célèbre l'abolition de l'esclavage. Cette année, le Maire est présent. Il fait un discours, évoque les grands noms qui ont du combat pour l'abolition de l'esclavage et la reconnaissance pleine et entière de la dignité des peuples noirs. Pour donner force à son propos, il évoque Aimé Césaire, poète, homme politique, député maire de Fort de France en Martinique, père de la Négritude. A ce moment là, j'ai cru à un geste fort pour marquer la place de Montbéliard, ville centre: la création d'une véritable esplanade des Droits de l'Homme, lieu à la fois de mémoire et de témoignage consacré à cette grande cause. J'avais formulé cette idée au moment de la mort d'Aimé Césaire. Rien n'est venu!

Guy Bêche liste »Rassembler et agir pour Montbéliard »